



F.S.U.



Élections professionnelles : 1er au 8 décembre

Code de vote

Le récupérer en ligne

Dès le 1er décembre

Le portail
élections



1 Connexion au portail élections : mail pro + mot de passe

2 Cliquer sur "Je vote"

5 Voter FSU et SNUipp !

3 Cliquer sur "Obtenir un réassort de votre code de vote"



4 Choisir le mode de récupération de vote :

Via la question défi
et le NUMEN ou n° SECU

Via  France
Connect

RESPECT

Pour l'école publique
et pour celles et ceux
qui la font !



Je n'ai pas reçu ma notice de vote papier ou je l'ai perdue

(à partir du 1er décembre 8h) :

- ♦ je me connecte à mon espace électeur (avec mon adresse mail professionnelle et le mot de passe que j'ai créé)
- ♦ je clique sur "Je vote"
- ♦ je clique sur "Cliquer ici pour obtenir un réassort de votre code de vote"
- ♦ je choisis le mode de récupération de mon code de vote :

via ma question défi

- je choisis la question défi définie lors de la création de mon espace électeur et j'y réponds
- je saisis mon NUMEN ou les 10 premiers chiffres de mon n° de Sécurité Sociale
- je choisis comment recevoir mon lien d'activation (sms ou mail perso : à saisir à ce moment-là)
- je clique sur le lien reçu
- une fenêtre pop-up apparaît sur mon écran **pendant 2 min seulement**
- je note mon code ou je le copie/colle dans un document sur mon ordinateur ou mon téléphone
- **je vote FSU et SNUipp-FSU**

via France Connect

- je me connecte à France Connect : <https://franceconnect.gouv.fr/>
- je reçois un lien d'activation sur l'adresse mail rattachée à mon compte France Connect
- je clique sur le lien reçu
- une fenêtre pop-up apparaît sur mon écran **pendant 2min seulement**
- je copie mon code ou je le copie/colle dans un document sur mon ordinateur ou mon téléphone
- **je vote FSU et SNUipp-FSU**